

La Gazette en Yvelines

LES MUREAUX
La contrebande de cigarettes leur rapportait gros

Faits divers page 10

Rénovation urbaine : l'engagement de l'État enfin acté

Dossier page 2

La signature officielle du second volet du renouvellement urbain a eu lieu le 15 septembre. Il concerne les villes de Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Les Mureaux, Limay, Mantes-la-Jolie, Poissy et Vernouillet. Les élus préviennent que les projets mettront du temps à se concrétiser.



Actu page 9

VALLEE DE SEINE
Couacs en série dans les transports en commun

TRIEL-SUR-SEINE

Les immeubles de 84 logements ramenés à 58 maisons Page 4

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Les habitants appelés à se prononcer sur l'éducation Page 5

LES MUREAUX

Sans médecins, l'unité de pédopsychiatrie en danger Page 6

MANTES-LA-VILLE

Un bus pour l'emploi sillonnera les Yvelines Page 8

VAUX-SUR-SEINE

Soupçonné d'attouchements sexuels, il frappe les policiers venus l'interpeller Page 10

FOOTBALL

National 2 : première défaite pour l'AS Poissy Page 12

POISSY

Le breakdance bat son plein au forum Armand Peugeot Page 14

GARGENVILLE

La cimenterie épinglée par le préfet pour ses rejets

Actu page 8



Actu page 4

VERNEUIL-SUR-SEINE

RD 154 : la Ville part au bras de fer



Actu page 5

LES MUREAUX
Attendu, le foyer d'accueil pour autistes est opérationnel



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE

Rénovation urbaine : l'engagement de l'État enfin acté

■ CELINE CRESPIN

Un « coup d'envoi ». Voici comment le président de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) et maire de Mantes-la-Jolie, Raphaël Cognet (LR), résume la journée du 15 septembre qui a vu s'officialiser, dans les locaux du centre technique communautaire, à Aubergenville, la signature du second acte de la rénovation urbaine pour un coût total d'investissement d'un milliard d'euros. Il concerne les villes de Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Les Mureaux, Limay, Mantes-la-Jolie, Poissy et Vernouillet ce qui représente environ 43 000 habitants. Ce jour-là, les édiles chantelouvais, muriautins, mantais et vernolitains se sont félicités du lancement officiel de cette nouvelle phase du renouvellement urbain dans des quartiers prioritaires mais ont également tenu à rappeler à quel point son commencement a été long à mettre en œuvre.

« Ce qu'il faut c'est qu'on termine ces quartiers », déclare avec insistance Raphaël Cognet en rappelant que le premier programme national de rénovation urbaine (PNRU 1) lancé en 2004 avec la naissance de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) avait permis de réaliser la transformation du quartier du Val Fourré à hauteur de « 50 % » mais qu'il faut désormais achever par le biais notamment de destructions de tours comme celles, par exemple, des tours Ader dont l'édile assure que le relogement a déjà commencé. « Il y a eu une grande phase [après le PNRU 1] durant laquelle il ne s'est pas passé grand-chose et depuis quatre, cinq ans on sent quand même qu'il y a une volonté de nous accompagner sur des projets qui sont des projets d'envergure », poursuit l'édile mantais.

Il y a trois ans déjà, lors d'une réunion publique organisée le 11 septembre 2018 au centre de vie sociale des Garennes, Raphaël Cognet avait critiqué la lenteur de la mise en place du deuxième acte du renouvellement urbain. « Le deuxième plan tarde à venir [...], avait-il dit. Sous le mandat de François Hollande, il y a eu zéro financement. Il n'y a d'ailleurs pas de plan de financement acté. »

D'après la maire chantelouvaie et vice-présidente du Département en charge de l'insertion et de la

rénovation urbaine, Catherine Arenou (DVD), il semble en tout cas urgent d'agir. Dans cette ville, le second acte du renouvellement urbain concernera uniquement le quartier de La Noé et verra s'y implanter une cité éducative ainsi que la construction de 260 logements pour un coût total de 39 millions d'euros dont 10,80 millions sont financés par l'Anru.

« Nous le savons tous, les quartiers concentrent des difficultés mais des quartiers sont en train de décliner et il faut que nous ayons une attention renouvelée pendant ce mandat », affirme-t-elle en précisant que le territoire de la communauté urbaine comprend « un quart de ses habitants qui habitent dans un quartier politique de la Ville » mais que certains d'entre eux situés à « Vernouillet, Carrières-sous-Poissy et Poissy » n'avaient, à l'époque, déjà pas été retenus par le PNRU 1.

« Des quartiers sont en train de décliner »

Le maire de Vernouillet, Pascal Collado (SE), confirme ses propos. « Nous on n'est pas un dispositif Anru. On est dans le cadre du contrat Prior soutenu par le Conseil départemental qui nous suit, nous accompagne et qui porte en grande partie le projet et qui fait le relais de l'Anru », précise-t-il en ajoutant que, dans sa commune, « 30 % » de la population habite en quartier politique de la Ville.

Le projet de réhabilitation à Vernouillet concernera la réhabilitation d'environ « 800 » logements dans le quartier du Parc, « une centralité commerciale complètement revue avec un nouveau Lidl, de nouveaux commerces et une nouvelle attractivité en termes d'équipement public », un « nouveau centre de vie sociale » ainsi que « la rénovation complète de l'école [Annie-Fratellini] et son agrandissement ».

Qu'ils soient ou non dans le dispositif de l'Anru, la volonté des maires concernant le renouvellement urbain n'est visiblement pas passée inaperçue auprès de Raphaël Sodini, le préfet délégué pour l'égalité des chances et à ce poste depuis le 24 août 2020. Présent le 15 septembre, il s'est rappelé des réflexions des maires présents en octobre 2020 lors de l'inauguration, à Chanteloup-les-Vignes, de

l'espace Jean-Louis Borloo. Présente ce jour-là, *La Gazette* avait également noté dans son édition du 7 octobre que les élus locaux dénonçaient un manque « d'ambition » de la part de l'État.

« J'avais ressenti une impatience, se souvient Raphaël Sodini. Une impatience parce qu'on dit que l'Anru c'est long, les signatures de convention ça ne vient pas, l'État ce sont des procédures infernales [...]. Je suis donc particulièrement heureux d'être là aujourd'hui et de marquer, moins d'un an après, avec toutes les longueurs qui sont celles de l'action de l'État, toutes les difficultés que sont celles de la crise sanitaire, on parvient à lancer ce projet et à signer ces conventions qui vont permettre l'engagement de l'acte 2 de la rénovation urbaine. »

Alors que Raphaël Sodini affirme comprendre « l'impatience » des élus, il n'est pas le seul à partager cet avis. C'est également le cas de Jean-Philippe Dugoin-Clément (UDI), vice-président chargé notamment du logement et de l'aménagement durable du territoire à la Région. « Effectivement, de temps en temps, on a l'impression lorsqu'on est à l'échelon communal de faire face au tonneau des Danaïdes, de faire face à des calendriers qui s'allongent où on passe de cinq ans à sept ans, de sept ans à dix ans, de dix ans à quinze ans avec, assez souvent, des nouvelles priorités qui viennent », complète-t-il en précisant que la Région s'est engagée à hauteur de « 250 millions d'euros pour financer des équipements publics dans le cadre des programmes de rénovation urbaine ».

Des mots du premier adjoint limayen chargé notamment de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire et pressenti au poste de maire lors du conseil municipal du 2 octobre prochain, Djamel Nedjar (DVG), le dispositif Anru « peut effectivement paraître, pour nous élus, un peu complexe ». Le second volet de la rénovation urbaine concernera dans cette ville les quartiers de La Source, Champarts/Wilson/La Chasse, le Village et les Hautes Meunières pour un coût total de 56 millions d'euros dont 12,50 millions sont financés par l'Anru. Comme le relatait *La Gazette* le 12 mai, il concerne notamment, dans ce dernier quartier, l'ouverture du futur groupe scolaire Jean

La signature officielle du second volet du renouvellement urbain a eu lieu le 15 septembre. Il concerne les villes de Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Les Mureaux, Limay, Mantes-la-Jolie, Poissy et Vernouillet. Les élus préviennent que les projets mettront du temps à se concrétiser.



La réhabilitation aux Mureaux prévoit notamment le désenclavement du quartier des Musiciens et son ouverture sur le parc du Sautour.

Zay prévue « au plus tard à la rentrée 2025 », une fois qu'il aura été démolé et reconstruit.

Cette complexité ressentie par les élus, le directeur général de l'Anru depuis décembre 2014, Nicolas Grivel, la comprend. « La politique de renouvellement urbain est une politique nécessairement complexe parce que c'est une politique multidimensionnelle dans des quartiers qui ne sont pas simples, qui ont leur histoire, leur richesse. On intervient sur la ville déjà existante », confie-t-il.

Bien que les élus se félicitent de la signature de la nouvelle phase de la rénovation urbaine, tous s'accordent cependant à dire qu'il faudra désormais du temps avant de voir les quartiers se transformer physiquement. « Aujourd'hui c'est un gros travail. Il faut bien se dire qu'un projet comme celui-là c'est un projet sur dix ans », fait remarquer, en aparté, le maire muriautain, François Garay (DVG), en rappelant que le PNRU 1 qui concernait la rénovation de cinq quartiers avait duré « à peu près 15 ans » dans sa ville.

Cette fois-ci, le projet prévoit notamment la démolition des trois tours Debussy aux Mureaux, le désenclavement des Musiciens avec la réhabilitation de 728 logements sociaux et la création de 230 logements individuels, l'ouverture de ce quartier sur le parc du Sautour ainsi que la création d'un pôle de la solidarité et de la citoyenneté sur l'école élémentaire Brossolette pour un coût total de 107 millions d'euros dont 45,5 millions sont financés par l'Anru.

« Tout cela ne va pas se faire en un jour. Je crois qu'on en a pour dix ans [mais] on me dit que, quand on

dit dix [ans], cela veut dire 15 », complète Raphaël Cognet. Pour François Garay, le plus long sera probablement la destruction des tours. « Les réhabilitations iront plus vite que les déconstructions et le relogement parce que, lorsque vous voulez reloger quelqu'un encore faut-il qu'il y ait une offre de logement », indique-t-il en précisant que les habitants n'ont pas forcément envie de déménager.

« Une impatience »

« Quand on fait nos enquêtes de relogement on a, en gros, entre 70 et 80 % des gens qui demandent à rester là. Ce qui veut dire quoi ? Ce qui veut dire que, contrairement à l'image [qu'on en a], les gens sont la plupart du temps heureux d'habiter là où ils habitent ce qui prouve, peut-être que les élus locaux ne font pas un si mauvais travail que cela », poursuit Raphaël Cognet en prenant l'exemple du Val Fourré.

Quant aux remarques formulées à l'encontre du renouvellement urbain et qui consisteraient à dire que cela ne fonctionne pas, Catherine Arenou ne mâche pas ses mots. « Je vous rappelle que la politique de la ville doit se faire à l'échelle humaine et pas à l'échelle du territoire et nos réussites c'est l'accompagnement des réussites des familles, des enfants, vers l'emploi et nous avons des quantités de réussite individuelles mais elles sortent du quartier, même pour rester dans la ville, affirme-t-elle. Cette lecture de loin qui dit « la politique de la ville ne réussit pas, vous voyez, il y a toujours autant de gens en difficultés sur nos quartiers », eh bien, oui, parce qu'à chaque fois que quelqu'un réussit, il est remplacé par quelqu'un qui ne demande qu'à réussir ! » ■



1.7 millions

de tonnes de déchets collectées en
2020 sur l'ensemble de nos
territoires

Sepur

Engagés pour l'avenir
de nos territoires

VERNEUIL-SUR-SEINE

RD 154 : la Ville part au bras de fer

Le conseil municipal a abrogé une délibération datant de 2018 qui offrait au Département un droit d'intervention sur sept chemins communaux situés sur le tracé du projet de la voie de contournement.

■ KEVIN LELONG

Une ultime action pour « mettre un point final au projet de contournement de la RD 154 ». Le maire verneulien, Fabien Aufrechter (LREM), a, mercredi 15 septembre, lancé ouvertement les hostilités contre le très controversé projet routier du conseil départemental.

Lors du dernier conseil municipal, l'édile a décidé de « bloquer » le lancement des travaux (qui n'ont pas encore débuté) en annulant une délibération, votée par l'équipe

précédente en 2018. Cette dernière permettait au Département « d'avoir à disposition les emprises » de sept sentes communales situées sur le tracé du projet. Si le Département n'a pas souhaité commenter cette décision, qui pourrait être vue comme un affront, l'opposition verneulienne s'est, elle, montrée inquiète des potentiels risques juridiques et financiers.

Comme précisé par Fabien Aufrechter, l'idée de retirer au Département les accès de ces chemins,

situés notamment près du complexe François Pons, à la lisière du bois de Verneuil, et au niveau du plateau de Vernouillet, avait été évoquée par les associations Bien vivre à Vernouillet et Adiv Environnement. Les sentiers repris par la Ville sont perpendiculaires au tracé imaginé par le Département.

« Par conséquent, il lui est nécessaire d'avoir les accès, détaille Fabien Aufrechter visiblement lassé. Cela fait maintenant plus d'un an qu'on essaye d'avoir une discussion et de négocier avec le Département, j'avais prévenu que si ça ne menait à rien j'agirais. » Des voix de son président, Pierre Bédier (LR), ou de son ancien vice-président aux mobilités, Jean-François Raynal (LR), le Département a toujours tenu la même ligne : le projet est nécessaire et sera bien réalisé.

De leurs côtés, les deux groupes d'opposition n'ont pas participé au vote pointant du doigt un manque d'informations sur les risques et pénalités que pourrait encourir la commune à s'engager sur cette voie. « Nous sommes entièrement dans notre droit, assure cependant le maire en demandant à ses élus de lui faire confiance. La seule chose que pourrait faire le Département c'est de nous exproprier, le cas échéant il faudra redéposer une DUP (déclaration d'utilité publique, Ndlr) et relancer une enquête publique ce qui nous permettra d'avoir un vrai

débat, vingt ans après la première DUP. »

Les deux chefs de file de l'opposition, Jean-Marie Moreau (DVD) et Fabienne Huard (SE), ont demandé que le vote soit reporté

après une présentation par l'avocat de la Ville lors de la réunion organisée sur la déviation de la RD 154 dans les bois de Verneuil (voir encadré). Malgré tout, le vote a bien eu lieu, le maire invoquant un timing serré. ■

Le conseil majoritairement contre le contournement

Dès l'entame du conseil municipal, mercredi 15 septembre, le sujet de la déviation de la RD 154 était déjà au cœur des débats dans la salle du gymnase François Pons. En effet, avant de mettre aux voix l'abrogation de la délibération 2018-03, l'édile LREM, Fabien Aufrechter, a demandé à ses élus de se positionner publiquement pour ou contre la voie de contournement « pour engager le conseil municipal et porter le résultat de la consultation citoyenne (organisée conjointement avec les communes de Vernouillet et Chapet, le 11 octobre 2020, Ndlr) », expliquait-il le 27 juin dernier au moment d'annoncer la tenue de ce même conseil sur le tracé de la voie de contournement, sur la route rouge.

Chose qui n'a pas pu se faire, la municipalité n'ayant pas obtenu l'autorisation de la préfecture, comme l'indiquait *La Gazette* dans son édition du 8 septembre. Imaginée ensuite comme une réunion symbolique, c'est cette fois la météo qui a contraint l'édile à la repousser au lundi 20 septembre, 17 h, avant d'être à nouveau reportée.

Sur la position de la Ville, l'ensemble des élus ont symboliquement voté contre le projet de contournement de la RD 154 à l'exception de Jean-Marie Moreau (et son pouvoir : Myriam Le Blay), Julien Fréjabue, Christian Lelièvre et Pascal Deshayes, tous membres du groupe minoritaire Verneuil l'avenir ensemble, qui n'ont pas participé au vote.

« Il est encore possible d'abandonner ce projet dont les travaux n'ont fait l'objet d'aucun commencement significatif d'exécution plus de cinq ans après la dernière DUP », justifie notamment le conseiller municipal d'opposition Thierry Huret pour le groupe Alternative citoyenne pour Verneuil.



« Cela fait maintenant plus d'un an qu'on essaye d'avoir une discussion et de négocier avec le Département, j'avais prévenu que si ça ne menait à rien j'agirais », explique Fabien Aufrechter (LREM), maire.

CAPTURE ECRAN/VILLE DE VERNEUIL-SUR-SEINE

TRIEL-SUR-SEINE

Les immeubles de 84 logements ramenés à 58 maisons

Une réunion d'informations s'est tenue le 15 septembre pour présenter la nouvelle version du projet immobilier qui doit voir le jour rue du Général Gallieni.

■ KEVIN LELONG

Les constructions de quatre étages tant redoutées par les habitants ne verront finalement pas le jour. Ce mercredi 15 septembre, la Ville organisait une réunion d'information à l'espace Senet afin de présenter une nouvelle version du projet immobilier gelé depuis 2018 entre la rue du général Gallieni et la voie de chemin de fer. Après avoir attaqué le projet précédent, les riverains avoisinants semblaient plutôt satisfaits des nouveaux traits de crayon, plus horizontaux, du promoteur, fruit des négociations menées par la municipalité.

« L'idée est de sortir par le haut d'un très mauvais choix », plaide le maire triellois, Cédric Aoun (SE), devant ses administrés et aux côtés du promoteur Naca-

rat. En juin 2018, ses prédécesseurs avaient accordé un permis de construire pour la construction d'un ensemble regroupant 84 logements dont 34 à vocation locatif social. D'abord attaqué par un collectif de riverains, le projet avait finalement été validé par le tribunal administratif.

La Ville négocie pour un projet « plus consensuel »

« Il ne correspondait pas aux souhaits des riverains ni aux miens d'ailleurs », résume l'édile qui explique avoir engagé des négociations avec le promoteur Nacarat pour revoir le projet à la baisse en terme de nombre de logements de façon à ce qu'il soit « le plus consensuel possible ». C'est ainsi que les blocs qui devaient initia-

lement être composés de deux à quatre étages ont été ramenés à 58 maisons d'une hauteur maximale d'un étage avec combles. Les travaux devraient démarrer vers la fin de l'année 2022 pour une durée d'environ deux ans.

« C'est quand même beaucoup mieux que ce qui était prévu à la base », note l'un des habitants présent à la réunion devant les nouveaux plans du promoteur. La Ville a toutefois dû consentir à la construction d'un autre projet immobilier dans la zone dite de Feucherets-Basins, à la sortie de la commune vers Chanteloup-les-Vignes, afin de compenser les pertes financières du promoteur.

« Ce qui a été convenu, c'est de déplacer les logements perdus là-bas, car il y a une marge de manœuvre qui est plus importante », explique Cédric Aoun sans pour autant s'avancer sur le nombre total de logements prévu dans ce second dossier. « Le projet préserve le talus existant et, côté rue, on ne verra



Les travaux devraient démarrer vers la fin de l'année 2022 pour une durée d'environ deux ans.

NACARAT

qu'une ligne de crête de toitures », assure pour sa part Christian Plateau devant certains riverains soucieux de préserver leur vue imprenable sur la Seine.

Le manque à gagner compensé par un autre projet

Si dans la salle, certains habitants ont réitéré leurs demandes pour abandonner complètement le

projet, le maire a fait savoir que cette option n'était plus à l'ordre du jour et que la Ville devait, quoi qu'il arrive, redresser sa carence en logements sociaux. De plus, cette dernière est sous le joug de l'échéance d'une convention de portage foncier avec l'Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF) qui a préempté pour plus de neuf millions d'euros de terrains pour le compte de la commune jusqu'en 2022. ■

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Les habitants appelés à se prononcer sur l'éducation

Dans le cadre d'un budget participatif sur le thème de l'éducation, la Ville fait appel aux habitants et collectifs pour proposer des projets.

« Tous acteurs de l'éducation ! » Le 13 septembre, sur sa page Facebook, la Ville a annoncé qu'elle souhaitait créer des projets sur ce thème dans le cadre d'un budget participatif. De ce fait, la municipalité propose aux habitants et collectifs de soumettre des idées de projets qui doivent se démarquer des actions déjà existantes. Ces projets se font en remplissant un questionnaire dont le lien est mentionné dans le communiqué ou en le retirant en version papier en mairie.

« briser la barrière de la langue »

Parmi les six thématiques proposées, on y trouve le fait de pouvoir « briser la barrière de la langue », « renforcer la place des parents dans le tissu éducatif » ou encore de « favoriser les loisirs, le sport, les arts et la culture ».

Pour soumettre les projets, le formulaire doit être envoyé par courriel à l'adresse cite.educative@chanteloup-les-vignes.fr. Les dates limites de candidature sont le 20 octobre et le 20 novembre. ■



■ EN IMAGE

VERNEUIL-SUR-SEINE

Distributeur de produits frais : le succès au rendez-vous

« C'est très bien », « cela dépanne ». Le 14 septembre, les avis positifs des Vernoliens rencontrés en gare de Verneuil-Vernouillet ne manquaient pas concernant la mise en service le 9 juillet devant la gare d'un distributeur Boutiques de mon village vendant des produits frais et fermiers, provenant des Yvelines et de Beauce, pour favoriser le commerce en circuit-court. Selon le gérant de Boutiques de mon village, Niels Julien-Saint-Amand, l'installation des distributeurs est réalisée en partenariat avec la SNCF pour un an. Un distributeur est également implanté en gare d'Andrézy. ■

VAUX-SUR-SEINE

La Ville se lance dans le recyclage des bouchons

Les bouchons de bouteilles, en liège et en plastique, sont collectés dans des containers à l'entrée de l'espace Marcelle-Cuche au profit d'associations.

Ne jetez plus vos bouchons de bouteilles, recyclez-les dans des containers adaptés. Ce message est certainement celui qu'a souhaité faire passer la municipalité lorsqu'elle a indiqué le 7 septembre, sur la page Facebook de la Ville, que deux containers adaptés à la collecte des bouchons en liège et en plastique ont été installés, côte à côte, à l'entrée de l'espace Marcelle-Cuche situé 89 rue du général de Gaulle.

« Financer la recherche sur le cancer »

Une fois collectés, les bouchons en plastique sont recyclés par l'association Handi Cap Prévention. Le site internet de l'association, handicapevention.com, indique que sa mission est de « collecter des bouchons [en plastique] afin de les recycler et récolter de l'argent dans le but de financer du matériel pour les personnes en situation de handicap ». Quant aux bouchons en liège, le communiqué de la Ville indique qu'ils sont « recyclés par France cancer pour en faire des matériaux d'isolation et financer la recherche sur le cancer ». ■

LES MUREAUX

Attendu, le foyer d'accueil pour autistes est opérationnel

Premier projet porté par les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine depuis 2017, il propose 116 places pour les adultes atteints de troubles du spectre autistique ou de troubles psychiques.

■ LUCILE GIROUSSENS

Il accueillera ses premiers patients à partir du 4 octobre prochain, mais le Foyer d'accueil médicalisé (Fam) qui porte le nom de Patrick Develdjian (voir page 6) fonctionnera officiellement depuis la mi-septembre. Ce Fam, géré par la Fondation des Amis de l'atelier, proposera 66 places aux adultes atteints de troubles du spectre autistique et 50 places pour les personnes atteintes de troubles psychiques.

Lancé en 2017, ce projet est le tout premier projet porté par les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, pour un coût de 31 millions d'euros, dont une partie a été abondée par le Fonds de solidarité interdépartemental d'investissement (FS2I, regroupant les Départements franciliens, Ndlr). Une primeur que n'a pas manqué de rappeler le président du Départe-

ment yvelinois, Pierre Bédier (LR), espérant à terme pouvoir créer un réseau interdépartemental de ce type d'établissements.

« Le Fam [...] contribuera ainsi à apporter une réponse, certes partielle, mais une réponse tout de même, dans le cadre des objectifs zéro sans solution, réponse accompagnée pour tous, et dans le cadre du plan de prévention des départs des personnes handicapées vers la Belgique », souligne ainsi Jacques Lafferanderie, président de la Fondation des Amis de l'atelier. Actuellement environ « 400 familles » des Yvelines et des Hauts-de-Seine, sont contraintes de partir en Belgique pour se soigner.

Bien que d'une superficie de 10000 m², la directrice de l'Agence régionale de santé (ARS), Amélie Verdier, et le directeur du site,

Boujma, Gouirir louent un établissement à « taille humaine », pensé pour l'accompagnement des patients. « Souvent malheureusement dans le médico-social on peut se retrouver avec des bâtiments déjà existants et ensuite essayer d'adapter les bâtiments, alors que là on est, dès le départ, avec un bâtiment qui répond à beaucoup, beaucoup de besoins et d'attentes par rapport à ces personnes-là », apprécie Boujma Gouirir.

Il prend pour exemple notamment, la disposition des salons : « Sur la partie troubles psychiques les salons sont ouverts sur la circulation, c'est-à-dire que ça invite un petit peu au mélange et à l'ouverture sur les autres, et sur la partie autisme, on est sur des salons beaucoup plus « cocoonnants » [...] mais qui permettent de pouvoir contenir et sécuriser les personnes en fonction de leur situation. Il y a un impact sur l'architecture, il y a la prise en compte des pathologies des patients. »

« C'est un des traits directeurs de la façon de travailler du Département, lorsque nous construisons des bâtiments neufs, [...] nous nous associons en amont avec les professionnels en groupes de travail, pour les entendre, pour comprendre leurs besoins et nous



Bien que d'une superficie de 10000 m², la directrice de l'Agence régionale de santé (ARS), Amélie Verdier, et le directeur du site, Boujma Gouirir, louent un établissement à « taille humaine », pensé pour l'accompagnement des patients.

leur présentons nos réponses théoriques avant de passer à l'étape de la transformation, insiste Pierre Bédier. Nous essayons de mettre en amont le plus d'intelligence possible dans ce travail bâtimentaire, on ne se contente pas de faire une boîte et la livrer. »

À l'instar du nouveau collège du Val Fourré, Pierre Bédier n'exclut pas de développer ce type d'établissement s'il venait à réussir le pari. « Je forme le vœu mes chers collègues que nos Départements solidaires pourront, dans les années à venir,

créer un réseau d'établissements interdépartementaux de ce type, qui sans multiplier pour autant les dépenses par sept, permettra d'offrir la même qualité de service public à tous nos habitants », indique-t-il ainsi.

« Cette inauguration illustre le niveau élevé d'exigence qui est le nôtre, non seulement pour apporter une réponse dont chacun s'accorde à dire qu'elle est inacceptable mais aussi plus largement pour relever le défi de l'autonomie », complète son homologue altoiséquanaise, Georges Siffredi (LR). ■

LES MUREAUX

Sans médecins, l'unité de pédopsychiatrie en danger

L'unité de pédopsychiatrie du centre hospitalier intercommunal de Meulan-Les Mureaux fermera « temporairement » ses portes à partir du 1^{er} octobre. L'extinction définitive du service est redoutée.

■ KEVIN LELONG

À partir du vendredi 1^{er} octobre, Les Alizés, l'unité de pédopsychiatrie du centre hospitalier intercommunal de Meulan-Les Mureaux (CHIMM), fermera « temporairement » ses portes, comme l'a révélé le quotidien *Le Parisien*. Sans candidats pour remplacer les deux médecins pédopsychiatres du service, la menace d'une fermeture défini-

tive plane sur le personnel hospitalier et leurs jeunes patients qui devront être affectés à un nouveau lieu de soin d'ici une semaine.

C'est d'ailleurs le point le plus préoccupant puisque Les Alizés est la seule structure spécifique du groupement hospitalier de territoire (GHT) Yvelines Nord.

Situé sur le site de Bécheville, le service muriautin dispose de neuf lits pour accueillir ces jeunes âgés de 12 à 18 ans et résidant dans un vaste secteur de 130 communes allant de Poissy jusqu'au Mantois.

Des solutions de repli à l'étude

« C'est dramatique ce qu'il se passe pour nos jeunes », souffle une infirmière de l'unité le 15 septembre, jour des dernières admissions. Cette dernière craint que les places manquent dans les autres structures pour accueillir l'ensemble des patients. « On a un taux d'occupation annuel de 77 % et depuis la fin d'année dernière, on était au complet, on avait une liste d'attente de sept, dix patients qui attendaient pour être hospitalisés chez nous », souligne-t-elle.

Habituellement hospitalisés entre quelques semaines et plusieurs mois, ces adolescents sujets à des troubles du comportement, des psychoses ou encore des tendances suicidaires pourraient donc se retrouver rapidement sans solutions. « On a échangé avec les parents, ils sont complètement dépités ils ne savent pas comment ils vont gérer une potentielle nouvelle crise chez leurs enfants car même si d'autres structures pourront pallier un peu, elles ne pourront assurer toutes

les demandes supplémentaires », témoigne une infirmière.

Si elle précise que l'unité des Alizés restera fermée « jusqu'à ce qu'une solution pérenne soit identifiée », la direction du Chimm cherche des solutions pour sécuriser la prise en soin de ces adolescents. Parmi les pistes étudiées, la direction évoque « le temps partagé de pédopsychiatres des autres hôpitaux du groupement, l'accueil des patients dans d'autres hôpitaux ou par les cliniques spécialisées en santé mentale du département et des départements voisins, la prise en charge ambulatoire, c'est-à-dire en journée, renforcée. »

« Il y a alerte rouge »

Maire des Mureaux et membre du conseil de surveillance du Chimm, François Garay (DVG), dépeint lui une situation préoccupante à plus grande échelle. « Aujourd'hui, le problème n'est pas que la pédopsychiatrie : sur les structures hospitalières du GHT, on a plein de secteurs de santé qui sont à flux tendus [...] il y a alerte rouge sur le nombre de praticiens par rapport à l'ensemble des besoins que nous avons, rapporte l' élu. Quand on dit fermeture provisoire, encore faut-il qu'on ait en face des praticiens pour le faire, le danger à terme pourrait être la fermeture [définitive]. » ■

EN BREF

CARRIERES-SOUS-POISSY

Pissefontaine : une « soixantaine » de logements sortiront de terre

Les travaux de construction débuteront en « octobre 2022 ». Les logements seront, eux, livrés au « quatrième trimestre 2024 ».

Le secteur Pissefontaine de la Zone d'aménagement concerté (Zac) Carrières-centralité se transforme. C'est l'information à retenir du communiqué de presse du 14 septembre de l'Établissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval (Epamsa). Dans ce secteur, la construction d'une « soixantaine » de logements, portée par le groupe Ogic, est attendue. « Sur un terrain d'environ 3300 m², ce programme se composera de logements collectifs, de logements intermédiaires et de six maisons individuelles en cœur d'îlot, pour une surface de plancher de 3900 m² et 1350 m² d'espaces végétalisés », précise le communiqué qui voit le projet comme une « réinterprétation contemporaine des façades des rues du centre-ville ancien de Carrières-sous-Poissy en mêlant toitures à deux pentes et toitures terrasses [...]. Le soubassement sera recouvert d'un enduit constitué de sable, de granulats et de ciment caractéristique de [la ville]. Le dépôt du permis de construire est prévu en « décembre 2021 ». Les travaux débuteront en « octobre 2022 » et les logements seront livrés au « quatrième trimestre 2024 ». ■



Située sur le site de Bécheville, l'unité Les Alizés dispose de neuf lits pour accueillir des jeunes âgés de 12 à 18 ans et résidant dans un vaste secteur allant de Poissy jusqu'au Mantois.

■ INDISCRETS

Le souvenir de Patrick Devedjian, ancien président du Département des Hauts-de-Seine décédé du Covid-19 le 28 mars 2020, était bien présent lors de l'inauguration du Foyer d'accueil médicalisé qui porte désormais son nom, sur le site hospitalier de Bécheville. « Je suis très émue parce que le premier établissement qui va porter le nom de Patrick, c'est ce foyer auquel il tenait tant, a ainsi souligné Sophie Devedjian, son épouse. [...] Il ne supportait pas l'idée que nos jeunes adultes alors atteints d'autisme soient obligés de partir à l'étranger parce que nous ne trouvions pas les moyens de les accueillir. [...] Je suis particulièrement heureuse que ce Fam porte le nom de Patrick car je sais combien cela honore sa sensibilité qui fut souvent dissimulée par la pudeur. »

Celui qui a porté le projet avec lui, le président du Département des Yvelines, Pierre Bédier (LR), s'est lui aussi montré très ému au moment de rendre hommage à son ami : « Je remercie nos amis de l'Atelier d'avoir accepté la demande que Georges Siffredi et moi-même dans le respect de l'appel à projets [...] nous leur avons faite de baptiser ce site du nom d'un homme sans lequel il n'aurait certainement pas existé. »

Pour son successeur au Département altoiséquanaise, Georges Siffredi (LR), « ce nom s'est imposé comme une évidence », afin d'illustrer « la volonté d'un homme [...] qui, dans le domaine du social comme dans le domaine culturel, a su porter pour nos territoires et les personnes qui y vivent de hautes ambitions n'hésitant pas à sortir des sentiers battus pour impulser des projets inédits où la recherche de l'excellence rejoint l'exigence d'innovation. » ■

Chanteloup-les-Vignes a conservé ses deux lauriers lui permettant de prétendre au label Ville active et sportive, lors de la cérémonie de renouvellement qui avait lieu le 26 août dernier à Brest (Finistère). « Ce label apporte une reconnaissance à l'engagement volontariste et au travail des élus au Sport, des équipes sur le terrain, des actions des associations sportives », indique la municipalité dans un communiqué de presse. Parmi les actions récompensées, la Ville cite notamment « la Foulée chantelouvoise [...], la journée Sport en famille, [...] l'école d'initiation au sport [...] l'obtention du label Terre de Jeux 2024 ». ■

« Vous connaissez ma proximité avec le président Macron. » Cette phrase, lâchée il y a quelques semaines par le maire de Poissy Karl Olive (DVD), laissait peu de place au doute quant au soutien qu'il afficherait lors de la campagne présidentielle, entre le président Emmanuel Macron, la présidente de la Région Île-de-France, Valérie Pécresse (Libres), ou encore le président des Hauts-de-France, Xavier Bertrand (DVD). Un soutien qu'il a donc confirmé dans les colonnes du *Parisien* ce dimanche 19 septembre.

« Je ne me positionne pas derrière Macron par rapport aux limites de la droite. J'y vais car il coche toutes les cases pour diriger et guider la France, explique-t-il de son choix. Qui aurait pu faire mieux que Macron durant cette crise ? Il a dépoussiéré la politique. Cœur de ville en est le meilleur exemple. Cette relation directe atypique avec un certain nombre d'élus, c'est du jamais-vu durant la V^e République. Et si Macron est élu, Valérie Pécresse comme Xavier Bertrand feraient de très bons Premiers ministres. » ■



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DE NOS SUPERMARCHÉS SUR LIDL.FR

Année 2021 - Photo non contractuelle - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Créteil 343 262 622.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR



SEINE-ET-YVELINES
NUMÉRIQUE
PARTENAIRE DE
L'ÉCOLE NUMÉRIQUE
DE **MANTES LA VILLE**



16 communes



144 classes



2948 élèves



156 enseignants

Éduquer, responsabiliser et préparer
les élèves aux enjeux de la société numérique.

www.thalamus-ic.fr



Seine et Yvelines
Numérique
L'innovation au service de tous



www.sy-numerique.fr

GARGENVILLE

La cimenterie épinglée par le préfet pour ses rejets

Des mesures effectuées au printemps dernier font état de dépassement des valeurs autorisées. Calcia a trois mois pour effectuer les travaux.

LUCILE GIROUSSENS

Elle faisait l'objet d'un arrêté dérogatoire depuis 2015 lui autorisant à dépasser les normes actuelles en matière de pollution de l'air. Pour autant, dans un arrêté signé et daté du mercredi 14 septembre, le préfet des Yvelines, Jean-Jacques Brot, a mis en demeure la cimenterie Calcia de mettre en œuvre « les mesures correctives visant à respecter la valeur limite d'émission en poussières au niveau du four, du broyeur 4 et du broyeur 6 (situé sur la commune de Juziers, Ndlr) ». L'industriel devra justifier de mesures conformes dans un délai de trois mois à compter de la date de l'arrêté. Sollicité, le cimentier n'a pas pu répondre dans les délais impartis à publication.

La pollution de l'air a été constatée lors de contrôles effectués sur les rejets atmosphériques entre le 26 et le 28 mai derniers. Alors que l'arrêté du 10 novembre 2015 fixait les valeurs seuils à 20 mg/m³, les valeurs constatées sont de respectivement « 26 mg/m³ » pour le four, « 68 mg/m³ » pour le broyeur 4 et « 23,6 mg/m³ » pour le broyeur 6. L'arrêté précise également que « l'exploitant a notamment indiqué que des travaux de remise en état ont été réalisés » sur

les deux broyeurs et « qu'une nouvelle mesure des rejets atmosphériques » est prévue durant ce mois de septembre.

Le 3 août 2020, un arrêté rappelait que le cimentier devait démarrer au plus tard les travaux de mise en conformité relatifs aux rejets du four « au premier trimestre 2022 » afin de se conformer aux nouvelles normes « au plus tard au 1^{er} juin 2022 ». L'arrêté précisait également que « la fermeture du hall d'entreposage du clinker et la modification du système d'épuration des rejets gazeux en sortie de four sont de nature à réduire les émissions de poussière ».



Alors que l'arrêté du 10 novembre 2015 fixait les valeurs seuils à 20 mg/m³, les valeurs constatées sont de respectivement « 26 mg/m³ » pour le four, « 68 mg/m³ » pour le broyeur 4 et « 23,6 mg/m³ » pour le broyeur 6.

Depuis, Calcia a annoncé vouloir reconverter la cimenterie en centre de broyage d'ici la fin de l'année. Cependant dans son arrêté du 14 septembre, le préfet épinglé également la cimenterie à propos des travaux concernant la fermeture du hall d'entreposage du clinker qui n'ont pas été effectués. Là aussi, le cimentier dispose de trois mois pour justifier de l'engagement des travaux. Selon 78actu, un permis de construire a été déposé le 15 juillet dernier pour réaliser ces aménagements.

Les rejets de poussières « sont un sujet depuis 2015 », fait savoir du combat de l'AVL3C sa présidente Dominique Pélegrin. « Ce n'est pas n'importe quoi, insiste-t-elle. C'est un problème de santé pour les 11 000 riverains de la cimenterie. » Malgré la prise en compte de leurs arguments, « on ne peut pas se relâcher [tant qu'il n'y a pas le retrait de la zone 109] », explique-t-elle. ■

EN BREF

MANTES-LA-VILLE

Un bus pour l'emploi sillonnera les Yvelines

En partenariat avec les missions locales et Pôle emploi, il se rendra dans 18 communes, parfois mal desservies par les transports en commun.



« On sait très bien que l'une des difficultés d'accès à l'emploi c'est l'immobilité géographique, note ainsi Catherine Arenou (DVD), présidente de l'agence interdépartementale Activit'Y [...] Donc [...] lorsqu'on ne peut pas aller vers l'emploi, l'emploi vient vers vous. »

Il a commencé sa tournée par le parvis de la mairie. Ce lundi 13 septembre, le Bus job insertion, dispositif porté par le Département, via l'agence interdépartementale d'insertion Activit'Y et en partenariat avec les missions locales et Pôle emploi, s'est élancé sur les routes yvelinoises et desservira 18 communes d'ici la fin de l'année, pour un coût de 378 000 euros.

« On sait très bien que l'une des difficultés d'accès à l'emploi c'est l'immobilité géographique, note ainsi Catherine Arenou (DVD), présidente d'Activit'Y [...] Donc [...] lorsqu'on ne peut pas aller vers l'emploi, l'em-

ploi vient vers vous. [...] C'est à la fois l'occasion de faire-savoir aux jeunes et aux moins jeunes qui n'ont jamais rencontré de structures qui amènent vers l'emploi, [...] des formations qualifiantes, mais c'est aussi comment travailler entre autres par des coachings pour être, devenir employables. »

« Aujourd'hui, la caractéristique du marché de l'emploi français c'est qu'on a beaucoup de chômage et beaucoup de postes inoccupés donc il faut à tout prix arriver à rapprocher ces deux choses et c'est vrai que le bus y participe », abonde le président du Département, Pierre Bédier (LR). ■

Renault Occasions

vo
tre
nouveau véhicule
d'occasion
3 ans d'entretien⁽¹⁾
et 3 ans de
garantie⁽²⁾
pour 1€ de plus⁽³⁾

reconditionné et prêt à repartir
renew. Les Occasions Renault
nouveau pour vous

82 points de contrôle



(1) entretien de 36 mois ou 60 000 km, au 1^{er} des 2 termes souscrits atteint, entretien proposé par sigma services, département de diac location, sa au capital de 29 240 988€ - siège social: 14 avenue du pavé neuf 93168 noisy-le-grand cedex - siren 329 892 368 rcs bobigny.
(2) garantie or de 12 mois à laquelle s'ajoute une extension de garantie de 24 mois, la garantie or 12 mois vous permet de profiter de 5 engagements : une garantie de 12 mois, l'essai du véhicule avant l'achat, un contrôle de 82 points du véhicule, un contrôle gratuit à 2000 km ou 1 mois après l'achat (au 1^{er} des 2 termes souscrits atteint), mais aussi le remboursement de votre acquisition si vous n'êtes pas pleinement satisfait (dans un délai de 5 jours ouvrables et 1000 km parcourus). l'extension de garantie est souscrite par diac sa, établissement de crédit et intermédiaire d'assurances au capital de 415 100 500€ - siège social: 14 avenue du pavé neuf 93168 noisy-le-grand cedex - siren 702 002 221 rcs bobigny - n° orias : 07 004 966 - www.orias.fr, auprès de mma iard assurances mutuelles, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - rcs le mans 775 652 126, mma iard, société anonyme au capital de 537 052 368€ - rcs le mans 440 048 882, sièges sociaux: 14 boulevard marie et alexandre oyon 72030 le mans cedex 9 - entreprises régies par le code des assurances, dénommées ensemble mma, assureur de la garantie mécanique. (3) pour 1€ en plus du montant d'achat du véhicule, offre réservée aux particuliers et valable jusqu'au 31 décembre 2021 pour l'achat d'un véhicule d'occasion Renault de moins de 24 mois et moins de 40 000 km bénéficiant d'une garantie or et signalé en concession, dans le réseau Renault participant et dans la limite des stocks disponibles, conditions générales de l'offre disponibles en concession, © emir haveri

renault-occasions.fr

VALLEE DE SEINE

Couacs en série dans les transports en commun

Avec les changements de délégataires, le secteur des Mureaux/Poissy et les lignes express A 14 connaissent des problèmes importants de ponctualité et d'organisation. Les élus montent au créneau.

■ LUCILE GIROUSSENS

À l'Est, comme à l'Ouest de la vallée de Seine, la colère des usagers des transports en commun gronde. Depuis les changements de délégataires opérés par Île-de-France mobilités (IDFM, organisme de la Région en charge des transports, Ndlr) sur les lignes express A 14 Bonnières/Mantes/la Défense et également sur le secteur des Mureaux/Poissy pour Keolis, ils sont nombreux à pointer auprès des élus les désagréments quotidiens pour se rendre en cours ou au travail.

En urgence, une réunion rassemblant les maires de Poissy, Carrières-sous-Poissy, Evécquemont, Mézy-sur-Seine, Vaux-sur-Seine, Triel-sur-Seine, les services de la communauté urbaine, IDFM

nait pas et qui étaient assez énervés, abonde Raphaël Cognet. [...] C'est normal qu'on ait un petit peu de tannage au moment où les appels d'offres changent. Le travail du délégataire c'est quand même de faire en sorte que les choses s'améliorent extrêmement rapidement et j'y serai vigilant.

« La situation est épouvantable »

Pour le président du Comité des usagers de l'Ouest francilien, Louis Gomez, la situation est intolérable et concerne surtout les trajets en heure de pointe du soir, sur le quai du terminal Jules Verne, situé au coeur du quartier d'affaires de la Défense, et déjà saturé depuis plu-

c'est vrai que c'est plus compliqué. Il y a plus de retards.

Ayant compilé plusieurs dizaines de témoignages, la vice-présidente Sylvie Dupuy en tire le même constat : « C'est le soir que ça coïncide à la Défense aux alentours de 17h30 c'est-à-dire qu'il n'y a pas de bus ou alors les bus arrivent tous en même temps, les panneaux n'indiquent pas forcément le bon quai, la bonne voie, les gens ne savent pas sur quelle voie vont aller les bus soit pour Mantes, soit pour les Mureaux, soit pour Bonnières. C'est très dégradé. »

« Plus de 300 signalements en une semaine »

À Carrières-sous-Poissy, le maire, Eddie Ait (SE), a signalé avoir reçu « plus de 300 signalements en une semaine », via une adresse mail dédiée. « Un geste commercial pourra-t-il être proposé aux usagers qui ont subi ce mois de service dégradé », interroge-t-il. Dans une vidéo publiée le 15 septembre dernier, Patrick Meunier, adjoint aux transports et mobilités pisciacais, évoquait un défaut de maintenance de la part de la compagnie évincée de la délégation de service public. « Le nouvel opérateur s'est retrouvé avec un parc de bus gravement déficient et surtout un stock de pièces détachées quasiment nul, détaille l'adjoint. Aujourd'hui, ce sont 20 % des véhicules roulants qui sont hors-service. » Plusieurs chauffeurs, via les réseaux sociaux ont fait part des problèmes de gestion et regretté que leurs représentants n'aient pas été conviés à cette réunion du 17 septembre.

Dans son communiqué de presse, Keolis indique avoir préparé un plan d'actions qui passe notamment par la « mise à disposition par Keolis d'une quinzaine de véhicules supplémentaires en provenance d'autres filiales du groupe », une « nouvelle répartition des véhicules entre les dépôts du territoire » ou bien encore le « recrutement de près de 40 conducteurs ». Tous les jours, le détail des lignes impactées par des perturbations est disponible sur le compte Twitter @Poissy-Mur_IDFM. ■

sieurs années. « C'était très bien et là il y a un loupé total parce que les choses n'ont pas été faites correctement », regrette-il, lui comme Pierre-Yves Dumoulin insistant sur le fait que la ligne a toujours été considérée comme « fiable » par les usagers. Une Mantaïse, croisée ce samedi 18 septembre, sur le quai du terminal Jules Verne le confirme : « À Mantes, ça peut aller. Ici par contre,



« Aujourd'hui, ce sont 20 % des véhicules roulants qui sont hors-service », explique Patrick Meunier, adjoint aux transports et mobilités pisciacais.

et l'exploitant Keolis s'est tenue à Poissy ce 17 septembre. L'exploitant pointe lui un manque de véhicules et de chauffeurs pour assurer les trajets à bien. Dans un communiqué du 18 septembre, il prend toutefois l'engagement de réaliser « 100 % des courses scolaires dès le lundi 20 septembre ». Concernant l'express A 14, des échanges ont également eu lieu entre le président de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) et maire mantaïse, Raphaël Cognet (LR), le vice-président délégué aux mobilités et maire rosnéen, Pierre-Yves Dumoulin (LR), et Île-de-France mobilités. Contacté, IDFM n'a pas répondu à nos sollicitations.

« La situation est épouvantable sur tout le territoire », reconnaît Pierre-Yves Dumoulin, déplorant que les changements de délégataires aient été faits « sans penser aux conséquences », la transition entre nouveaux et anciens opérateurs s'étant « très mal passée ». « J'ai reçu pas mal de messages d'usagers qui étaient notamment à La Défense et qui attendaient leur bus qui ne ve-



Une Mantaïse, croisée ce samedi 18 septembre, sur le quai du terminal Jules Verne le confirme : « À Mantes, ça peut aller. Ici par contre, c'est vrai que c'est plus compliqué. Il y a plus de retards. »

■ EN BREF

EPONE

Les femmes victimes de violences ont désormais leur permanence

Elle est ouverte depuis juillet, gratuitement, librement et sans rendez-vous chaque troisième vendredi du mois, de 14 h à 17 h, au Centre communal d'action sociale (CCAS).



« Ce que l'on entend tous les jours dans les médias nous montre que c'est une réelle nécessité d'ouvrir ce genre de permanence », déclare le maire, Guy Muller (LR).

Depuis juillet dernier, le Centre communal d'action sociale (CCAS) abrite une permanence pour écouter et accompagner les femmes victimes de violences. Le 17 septembre, lors de la signature de la convention de partenariat entre la Ville et le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CDIFF), les deux parties ont tenu à rappeler l'importance de sa création.

« Ce que l'on entend tous les jours dans les médias nous montre que c'est une réelle nécessité d'ouvrir ce genre de permanence, à Epône pas plus qu'ailleurs mais pas moins non plus », affirme l'édile, Guy Muller (LR), tandis que

la présidente du CIDFF, Danièle Colombo, ajoute que la permanence, assurée actuellement par un juriste, propose aussi de renseigner les familles sur leurs droits et notamment sur les procédures de divorce, de logement ou encore de droit du travail.

La permanence accessible gratuitement, anonymement et sans inscription, est ouverte chaque troisième vendredi du mois, de 14h à 17h. « C'est vrai qu'aujourd'hui c'est une fois par mois, poursuit le maire. Après l'avenir nous dira s'il faut faire évoluer cette fréquence en fonction de la fréquentation de cette permanence. » ■

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Chèques-cadeaux et réflexion sur le stationnement pour les commerçants

Lors de l'assemblée générale de l'association Coeur de Mantes, il a été proposé que les commerçants puissent contribuer à payer une partie du stationnement en souterrain de leurs clients.

Réélu pour un second mandat à la tête de l'association Coeur de Mantes, lors de l'assemblée générale du 9 septembre dernier, Arnaud Léonard a présenté les différents enjeux qui attendaient les commerçants dans un contexte d'après-crise sanitaire. « Le but c'est vraiment d'animer le centre-ville », insiste-t-il, avec notamment la création de chèques-cadeaux de 20 euros à utiliser chez les adhérents de l'association. « J'ai fait exprès de mettre un petit montant pour que la personne puisse aller dans différents magasins », détaille-t-il.

Un des autres enjeux reste le stationnement, en particulier celui des parkings souterrains, un nouveau délégataire, Interparking, ayant été désigné. « À partir du 1er janvier 2022, on a une carte qui s'appelle la P.Card [...] cette carte-là, gratuite, donne droit toute l'année à 30 % sur les tarifs horaires

dans tous les parkings de France Interparking, indique Marc Grasset, directeur général délégué. Cette carte-là, dématérialisée, peut servir pour le commerçant à donner du stationnement gratuit. » Cette carte « on pourra la mettre dans une boîte ou le TPE », afin de faire profiter de réductions sur le stationnement, pointe Arnaud Léonard. ■



« Le but c'est vraiment d'animer le centre-ville », insiste Arnaud Léonard, président de Coeur de Mantes, avec notamment la création de chèques cadeaux de 20 euros.

FAITS DIVERS SECURITE

■ KEVIN LELONG

Les deux vendeurs à la sauvette inondaient leur quartier au point de faire de leur chambre un véritable entrepôt de stockage. Les 9 et 10 septembre derniers, les policiers muriaux ont interpellé deux hommes âgés de 23 et 38 ans qui se livraient à la vente de cigarettes dans les rues de la commune.

Le jeudi 26 août dernier, l'un d'eux a été pris en filature par une patrouille de police. Sans s'en rendre compte, ce dernier a mené les fonctionnaires tout droit vers son repère de contrebandier. C'est en effectuant une surveillance dans le quartier de la Vigne blanche que les policiers remarquent l'homme en pleine session de vente de cigarettes. Ces derniers décident alors de le suivre à distance jusqu'à un foyer.

L'homme entre, puis ressort du bâtiment quelques instants plus tard, prêt pour un second service avec plusieurs paquets de tabac supplémentaires. Ce n'est que deux semaines plus tard, que le vendeur refait finalement surface. Le 9 septembre, l'homme est encore aperçu en train de vendre ses produits cette

LES MUREAUX La contrebande de cigarettes leur rapportait gros

Deux Muriaux qui s'adonnaient à la vente de cigarettes dans la rue ont été arrêtés le 10 septembre dernier. Chez eux, la police a retrouvé 470 paquets de cigarettes et 14 000 euros.



« Lors de la perquisition de la chambre, il a été découvert 470 paquets de cigarettes », rapporte une source proche du dossier.

fois, depuis les caméras de vidéosurveillance. Les enquêteurs tiennent leur flagrant délit, images à l'appui.

Un vaste dispositif policier se dirige donc rapidement sur le point de vente afin d'appréhender leur suspect. À la vue des uniformes, ce dernier tente aussitôt de prendre la fuite, en vain. « Lors de la perquisition de la chambre, il a été découvert 470 paquets de cigarettes, la somme de 14 000 euros et divers documents au nom d'un autre individu, bien connu des services de police pour des faits de vente à la sauvette de cigarettes », rapporte une source proche du dossier.

Au cours de son audition, l'homme reconnaît les faits et indique vendre quotidiennement des cigarettes

contrefaites. « Il affirmait posséder seulement 16 cartouches et 497 euros, mais dénonçait son colocataire « complice » comme étant le propriétaire du reliquat », détaille notre source.

Le second suspect est localisé et interpellé sur la commune dès le lendemain. Comme son comparse, lui aussi reconnaît intégralement les faits qu'on lui reproche, confirmant ainsi les dires de son colocataire. Il expliquera que la somme restante de 13 500 euros était « ses bénéfices engendrés depuis plus d'un an ». Devant le tribunal il a été condamné à six mois d'emprisonnement dont trois mois fermes puis incarcéré tandis qu'une procédure incidente était ouverte à l'encontre du premier. ■

VAUX-SUR-SEINE Soupçonné d'attouchements sexuels, il frappe les policiers venus l'interpeller

Un homme de 22 ans a été appréhendé lors d'une soirée privée dans la commune. Quatre femmes l'accusent d'agression sexuelle.

Il est environ 2 h 30 ce dimanche 19 septembre, et alors qu'une fête privée se déroule dans la commune de Vaux-sur-Seine, un témoin s'empresse de prévenir la police pour dénoncer le comportement de l'un des invités.

Des coups de pieds au niveau des jambes

D'après les informations transmises aux forces de l'ordre, ce dernier se serait mis à frapper plusieurs personnes. De plus, ce même témoin signale « qu'une jeune fille présente à cette soirée aurait subi des attouchements de la part de cet individu », rapporte une

source policière. Une patrouille est envoyée sur place, au niveau de la Sente des hauts prés.

À leur arrivée ce sont finalement quatre jeunes femmes âgées de 19 à 24 ans, qui se présentent à eux. « Les quatre victimes [...], elles ont désigné leur agresseur », raconte une source proche du dossier.

Mais au moment de confronter l'agresseur présumé, alcoolisé, celui-ci se débat et porte des coups de pieds au niveau des jambes d'un policier. Âgé de 22 ans, le jeune homme a été placé en garde à vue. Les victimes ont déposé plainte contre lui dès le lendemain. ■

POISSY Il enchaînait les vols

Ce jeudi 16 septembre, la police a interpellé un adolescent qui enchaînait les vols à l'arraché à proximité de la gare.

Lorsqu'il a finalement été stoppé et retenu par des passants après avoir arraché le téléphone des mains d'un usager sur la place Georges Pompidou en début de

soirée, les policiers ont fait une découverte surprenante.

Le garçon de 14 ans était également l'auteur d'un autre vol signalé à la patrouille seulement trente minutes plutôt. « Il s'agissait du même délit, le vol d'un téléphone et d'un sac à main », rapporte une source policière. ■

2021
on roule
100%
végétal



2021 UNE ANNÉE PLEINE DE SENS

Notre rôle environnemental sur le territoire et pour le territoire sera encore plus fort !

Pour compléter notre démarche écologique nous avons opté pour un carburant alternatif durable 100% végétal et renouvelable issu de l'agriculture des Yvelines.





livre à domicile

Plus besoin de vous déplacer !



**Vos courses alimentaires
en ligne livrées chez vous**

Votre première **livraison** **offerte**

dès 100€ d'achats

AVEC LE CODE : **WELCOME**

*Voir conditions de l'offre sur Auchan.fr/courses

①

Commandez sur **www.auchan.fr/courses**

②

Choisissez votre horaire de livraison
DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 21H

③

Votre commande arrive !

NOTRE CHAUFFEUR VOUS PRÉVIENT DE SON ARRIVÉE

livraison offerte dès 180€ d'achats

5€ de 150€ à 180€ d'achats

9,90€ de 50€ à 150€ d'achats

19,90€ si inférieur à 50€ d'achats

Ensachage : 0,20€ / commande

Codes postaux éligibles à la livraison à domicile :

**78130, 78250, 95780, 27640, 27730, 78580, 78770, 27620, 78124, 78126,
78770, 78820, 78910, 78920, 78200, 78711, 78710, 78930, 78111, 78270,
78520, 78970, 78410, 78680, 78440, 7890, 78840, 78980**

SPORT

■ CELINE CRISPIN

FOOTBALL

National 2 : première défaite pour l'AS Poissy

L'AS Poissy, qui évolue en National 2, s'est inclinée, à domicile, face à Saint-Pryvé Saint-Hilaire (Loiret).



Malgré de nombreuses occasions, les joueurs de l'AS Poissy n'ont pas réussi à tirer profit de l'exclusion du défenseur adverse, Maka N'Diaye, à la 44^e minute.

Une « *défaite frustrante et rageante* ». Voici comment, sur sa page Facebook, l'AS Poissy qui évolue en National 2 résume son match de championnat à domicile qui s'est déroulé le 18 septembre. Ce jour-là, le club pisciacais s'est incliné sur le score de 0 but à 1 face à l'équipe de Saint-Pryvé Saint-Hilaire basée dans le Loiret.

Le but de la victoire a été inscrit à la dixième minute de jeu par l'attaquant Abdramane Ouattara sur un coup franc direct. Malgré de nombreuses occasions, les joueurs de l'AS Poissy n'ont pas réussi à tirer profit de l'exclusion du défenseur adverse, Maka N'Diaye, à la 44^e minute.

Avec cette défaite, l'AS Poissy est à la huitième place du classement avec 10 points. Son prochain match est prévu le 25 septembre, à 18h, sur le terrain du Blois Football 41 (Loir-et-Cher). Ce dernier est leader du championnat avec 15 points.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Du côté du troisième tour de la Coupe de France, le FC Mantois, qui évolue en National 3, s'est incliné le 19 septembre 2 buts à 1 sur le terrain du SFC Champagne 95 (Val d'Oise) qui évolue en deuxième division de district. Dans cette même compétition et ce même-jour, les joueurs de l'OFC Les Mureaux ont remporté leur match, en extérieur, sur le score de 1 but à 3, face à Massy 91 FC (Régional 3) qui est basé dans l'Essonne. ■

BASKET-BALL

Une large victoire pour le club de Poissy

Le 18 septembre, le club de Poissy, en Nationale 2, s'est imposé, à domicile, sur le score de 82 à 65, face à Calais (Pas-de-Calais).

Après sa défaite 81 à 58 sur le terrain de Berck-Rang du Fliers (Pas-de-Calais) pour le premier match de la saison en Nationale 2, le club de Poissy avait à cœur de se rattraper.

C'est désormais chose faite puisque pour la deuxième journée du championnat, le 18 septembre, les joueurs pisciacais se sont largement imposés, à domicile, 82 à 65 face à Calais (Pas-de-Calais).

Huitième du classement

Poissy est huitième du classement avec trois points. Le 25 septembre, à 20 h, le club de basket-ball vallée de Seine jouera, à nouveau, à domicile face à l'équipe de Cambrai (Nord) qui est actuellement treizième avec deux points.

Le 18 septembre, sur sa page Facebook, le club de Poissy invite ses supporters à « *ven[ir] nombreux* » pour encourager les joueurs dans le respect du protocole sanitaire. ■

BASEBALL

Les Démons de Mantes-la-Jolie terminent la saison en beauté

Le 19 septembre, l'équipe mantaise, évoluant en Départementale, s'est imposée 1 à 19 sur le terrain des Cougars de Montigny-le-Bretonneux.

Une large victoire. Le 19 septembre, pour leur dernier match de la saison en Départementale, l'équipe des Démons de Mantes-la-Jolie s'est imposée sur le score de 1 à 19 sur le terrain des Cougars de Montigny-le-Bretonneux. Bien que la victoire ne le surprenne pas, le président du club mantais, Jean-Marc Vincendet, ne s'attendait cependant pas à un score aussi large de son équipe.

« *Ce n'était pas vraiment une surprise car on avait largement battu l'équipe [de Montigny-le-Bretonneux] au match aller mais un tel écart c'était inattendu* », déclare-t-il. Le 5 septembre, la page Facebook du club indique qu'au match aller, les Dé-

mons de Mantes-la-Jolie avaient remporté la rencontre 18 à 7.

D'après Jean-Marc Vincendet, « *tous les joueurs ont bien joué* ». Il tient également à préciser que le recrutement il y a quelques semaines d'un lanceur américain de 31 ans ayant des origines italiennes, Daniel Pugliese, est un atout supplémentaire pour l'équipe. Avec cette victoire, les Démons de Mantes-la-Jolie espèrent évoluer l'an prochain en championnat régional. En raison du fait que le club de Colombes a un match en retard, le club mantais ne savait pas le 20 septembre s'il terminerait à la « *première ou à la seconde place* » du classement définitif. ■



D'après le président des Démons de Mantes-la-Jolie, Jean-Marc Vincendet, la victoire du club mantais est le fruit d'un travail d'équipe car « *tous les joueurs ont bien joué* ».



CITALLIOS
PROXIMITÉ & EXPERTISES

À Poissy, vivez des instants uniques au cœur d'un parc !



- > Une **situation idéale** proche du centre-ville.
- > Des appartements **du studio au 5 pièces duplex**.
- > Des **balcons et de grandes terrasses plein ciel**.
- > Des **vues remarquables** sur le parc et le château.

Renseignez-vous dès aujourd'hui sur

instantsnature.nexity.fr

0 800 11 06 95 Service gratuit + prix appel



Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.

Ressourcer le monde



CULTURE LOISIRS

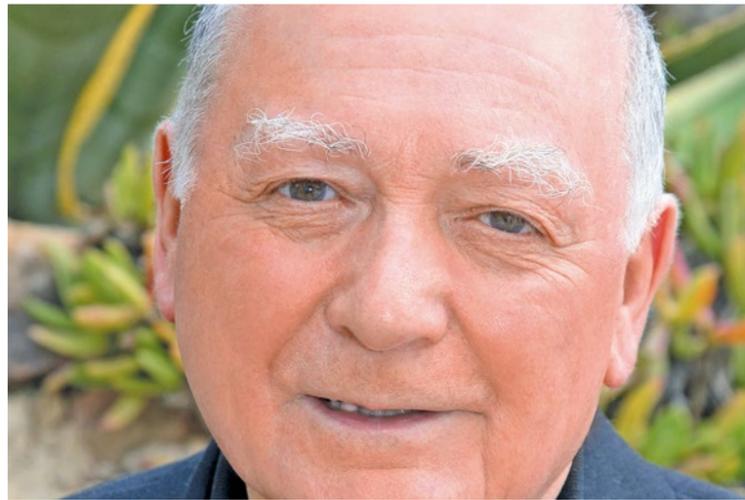
■ CELINE CRISPIN

Serge Reggiani, Joe Dassin, Carlos ou encore Michel Sardou. Ces grands noms de la chanson française ont tous en commun le fait d'avoir eu certaines de leurs chansons écrites par le parolier Claude Lemesle. C'est le cas de *La fleur aux dents* de Joe Dassin en 1970, du *Barbier de Belleville* et de *Venise n'est pas en Italie* de Serge Reggiani en 1977, de *Rosalie* chantée par Carlos en 1978 et de *La fille aux yeux clairs* interprété en 1974 par Michel Sardou. Ses titres seront en tout cas probablement dans la tête de l'ensemble du public qui sera présent le 25 septembre, à 20h, au centre des arts et des loisirs situé 14 route de Mantas. Ce soir-là, dans le cadre de sa première programmation d'artistes invités, le théâtre des oiseaux accueillera effectivement en ce lieu Claude Lemesle.

Selon *Le Figaro*, l'artiste a « écrit plus de 3000 textes pour les plus grands chanteurs de variétés des années 1970 ». Claude Lemesle proposera sa propre interprétation de ses textes les plus connus de la chanson française. Il sera accompagné à la guitare par le chanteur, auteur et compo-

BUCHELAY Les chansons françaises interprétées par leur propre parolier

Le théâtre des oiseaux accueillera le 25 septembre, à 20h, le parolier Claude Lemesle au centre des arts et des loisirs. Il interprétera certains de ses textes écrits pour des chanteurs comme Michel Sardou.



La fleur aux dents de Joe Dassin en 1970, le Barbier de Belleville et Venise n'est pas en Italie de Serge Reggiani en 1977, Rosalie chantée par Carlos en 1978 et La fille aux yeux clairs interprété en 1974 par Michel Sardou sont quelques-unes des chansons écrites par le parolier Claude Lemesle.

teur, Philippe Hervouët. Les deux artistes seront précédés, en première partie, par Milo Martin Cario et Jonas Baty qui interpréteront trois chansons de leur propre répertoire.

Pour parfaire la soirée, le communiqué de l'événement indique que le public pourra boire, sur place, du vin et du jus de fruit bio et dont le « premier verre [sera] offert ». Quoi qu'il en soit, pour assister à l'événement,

le pass sanitaire est obligatoire et sera demandé au public. Le prix de la soirée est au tarif unique de 12 euros. La billetterie en ligne, HelloAsso, est accessible directement depuis le site internet du théâtre des oiseaux à l'adresse theatredesoiseaux.fr. Pour plus de renseignements, les organisateurs sont joignables par téléphone au 01 30 94 51 64 ou par courriel à l'adresse contact@theatredesoiseaux.fr. ■

VERNEUIL-SUR-SEINE Des cartes postales anciennes débarquent en ville

Jusqu'au 27 septembre, des cartes postales anciennes de la Ville sont exposées dans les lieux phares de la commune. Via une application, une promenade historique et sonore est aussi proposée.

La gare de Verneuil-Vernouillet ou encore la Grande rue. Ces deux lieux de Verneuil-sur-Seine ont en commun le fait d'avoir déjà servi d'illustration pour des cartes postales. Jusqu'au 27 septembre, une exposition en extérieur juxtapose justement des cartes postales anciennes devant les lieux ayant servi de décor pour les illustrer. La Ville va même plus loin en affirmant le 13 septembre, dans un communiqué publié sur sa page Facebook, que les cartes postales sont ins-

tallées « à l'endroit même où ont été pris les clichés des dizaines d'années auparavant ».

Via une application mobile disponible gratuitement sur le site internet de la Ville, les personnes intéressées peuvent également compléter la découverte de ces cartes postales par une écoute de « commentaires historiques, culturels et des anecdotes de [leurs] lieux préférés, [leur] quartier » et sur la ville de façon générale. ■



La gare de Verneuil-Vernouillet est un des lieux choisis pour l'exposition à ciel ouvert des cartes postales anciennes.

POISSY Le breakdance bat son plein au forum Armand Peugeot

La troisième édition de l'Ultimate battle master aura lieu le 25 septembre, à 20h30, au forum Armand Peugeot. Des danseurs internationaux seront présents pour l'événement.

C'est une première dans l'histoire de l'Ultimate battle master. Alors que les deux précédentes

éditions de ce concours international de breakdance s'étaient déroulées au théâtre de la Nacelle,

à Aubergenville, les organisateurs innoveront cette année en déplaçant l'événement au forum pisciacais Armand Peugeot. Le concours, géré par le centre de la danse Pierre Doussaint aux Mureaux en association avec la Kenlaw dance Academia, aura lieu le 25 septembre, à 20h30. Selon le communiqué de presse de l'événement, daté du 13 septembre, « 800 spectateurs » sont attendus pour assister aux performances des huit équipes internationales de breakers et breakeuses.

« 800 spectateurs »

Ces derniers seront départagés par trois juges reconnus à l'échelle mondiale. C'est le cas du membre du Vagabond crew, Lil'Kev, qui en plus d'être champion de France a également obtenu un titre de champion d'Europe et du monde de la discipline. Il sera accompagné de Soso, le leader de Melting force dont l'équipe a été récompensée à la fois d'un titre de championne de France et vice-championne du monde. Le dernier membre du jury, Stuart, appartient au groupe de breakdance Révolution, originaire

du Venezuela. Il a notamment participé à la finale du *Redbull BC one tricks world final* qui voit s'affronter annuellement les 16 meilleurs danseurs et danseuses de breakdance du monde.

Quant aux participants à la compétition, ils représenteront la Suisse avec les membres de l'équipe nationale de ce pays Fan, Davide et Simeon, l'Amérique du Sud avec les breakers Pope, Dilla Wolwerine et Baby OG ou encore le continent africain par le biais du marocain Walfer, de l'algérien Shaymin et de T-Rock originaire de la République démocratique du Congo. L'Italie sera, quant à elle, représentée par Alessandrina, Snap et Mowgly qui sont trois membres de l'équipe nationale.

La France, elle, mettra à l'honneur trois groupes. Le premier sera composé de Sekou, Dylan et Marwan tandis que le second comprendra le breakeur qui a émergé par le biais de Pockemon crew, Moncef. Il sera accompagné des breakers Wazz et Tchom. Le troisième groupe entraîné par l'équipe nationale de France, sera composé de Marlone, Arnil et Luka qui appartiennent à l'équipe

Redbull under my wings et qui sont les meilleurs espoirs du breaking français.

Scénographie inspirée de l'univers Marvel

La huitième équipe en compétition sera celle qui aura remporté la qualification UBM France qui a eu lieu le 19 septembre à Mantes-la-Ville et qui a réuni les huit meilleures équipes françaises. L'événement mantevillois a également vu s'affronter des breakers de moins de 16 ans dans la catégorie UBM3 Kids world final et dont le vainqueur sera présent au forum Armand Peugeot « pour se mesurer à ce qui se fait de mieux actuellement chez les jeunes breakers européens lors d'un battle top 4 kids ».

Pour assister à l'événement dont la scénographie sera inspirée de l'univers Marvel et rythmée par le DJ Senka, le tarif des places est fixé à cinq euros par personne. Les réservations se font via la billetterie en ligne de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, accessible depuis l'adresse gpseo.fr. ■



Huit équipes internationales de breakers et breakeuses seront présentes lors de l'événement. Ils seront départagés par un jury reconnu à l'échelle mondiale.

LE LIVE L'été continue avec Sikem !

Pour démarrer la nouvelle saison du *Live*, Alice recevait Sikem. Cet artiste de 23 ans vient de remporter les *Standing Awards*, une cérémonie qui récompense les talents issus de la culture urbaine.



Sikem dans les studios de LFM 95.5 pour nous présenter son premier album *Commando*.

Sikem, originaire de Guyane mais résidant dans le Val-d'Oise, était de passage dans les studios de LFM, pour présenter son premier album *Commando*. « Cet album, c'était des nuits blanches, des journées sans manger, des sacrifices et une détermination infaillible », raconte-t-il.

Ses efforts ont payé puisqu'en chantant en créole afin de rendre

hommage à la Guyane, *Commando* sorti depuis le 18 juin a été écouté/vendu 35 000 fois en streaming ! L'album est composé de 22 titres et mélange plusieurs influences musicales comme le zouk, la trap ou encore la drill.

À 23 ans, Sikem vient de remporter la troisième édition des *Standing Awards*, un événement qui a pour objectif de faire émerger les

étoiles montantes de la banlieue. Tout cela grâce à un son intitulé *Validé*, un morceau nommé dans la catégorie Street Clip.

« Des sacrifices et une détermination infaillible »

Ayant grandi dans le Sud entre Montpellier et Béziers, Sikem a commencé à s'intéresser à la musique à neuf ans, grâce à son père et son grand-oncle. Le premier se spécialisait dans le slam tandis que le second aimait plutôt la musique folklorique traditionnelle.

Ne comprenant pas très bien pourquoi son père a subitement arrêté la musique, Sikem a voulu poursuivre l'héritage familial et a commencé à écrire des morceaux sur ses cahiers de textes, quand il était tout jeune. Ses inspirations ? Gims, Dadju et LeFa parmi tant d'autres. Sikem est aussi le fondateur de Genesick Records, un label et une marque de vêtement lancés l'année dernière. Il prépare actuellement un projet musical avec le label Wears Music. ■

Le Live, c'est du lundi au vendredi en direct de 16h à 19h avec Alice. L'intégralité de l'interview est disponible sur lfm-radio.com/podcasts.

ETAT ET CIVILS La relation entre la politique et la jeunesse

À l'approche de l'élection présidentielle de 2022, la question de l'abstention des jeunes trotte dans la tête de nombreuses personnes du monde politique. Les figures politiques se bougent, mais ce ne sont pas les seules.

Pour pallier l'abstention, qui prend de plus en plus d'ampleur à chaque échéance électorale, de nombreuses associations mettent en place énormément d'actions et trouvent des solutions pour redonner cette citoyenneté à nos jeunes, qui parfois ne se déplacent plus. C'est le cas notamment d'Empreinte citoyenne.

Une association dont la création est en faveur de l'éducation et de la promotion de la citoyenneté en travaillant auprès et avec les territoires. Un travail complet, comme l'explique, Julien Goupil, son fondateur : « Il y a plusieurs façons de pratiquer sa citoyenneté comme par exemple avec le vote, le bénévolat, le civisme, la solidarité. Donc notre travail avec les collectivités, c'est de

mettre tout cela en place pour faire s'interroger les jeunes. » Les résultats du taux d'abstention pour les dernières élections n'ont pas surpris Julien Goupil. « J'aime bien dire que c'est en citoyennant qu'on devient citoyen, assure-t-il auprès de LFM Radio. C'est le point de départ, lorsque nous voyons les chiffres, c'est devenu plus qu'une tendance. On a vu avec le mouvement des Gilets jaunes, une prise de conscience concernant cette crise de la citoyenneté. Donc l'idée, c'est de rentrer dans une dynamique beaucoup plus collective et de permettre à tout le monde de prendre place et de prendre la parole. » ■

Etat et Civils, émission présentée par Nicolas Boraschi, tous les mercredis de 11h à 11h30, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.



Julien Goupil, fondateur d'Empreinte Citoyenne au micro d'LFM Radio pour nous donner son point de vue sur la situation politique des jeunes et présenter son association.

JEUX SUDOKU : niveau moyen

7			4	3		9	5
5	1					8	3
4			1	5	9		6
8				7	3		
6		2					9
	4	1	9	6	5	7	2
	6			4		8	2
	8		7				1
		4	2			6	

SUDOKU : niveau difficile

	7	2			4	6	5
				6			
			2	5			8
3			2		8		4
5							
			3	8	6	5	9
			6				
					2	1	6
6		8		7	5	2	3

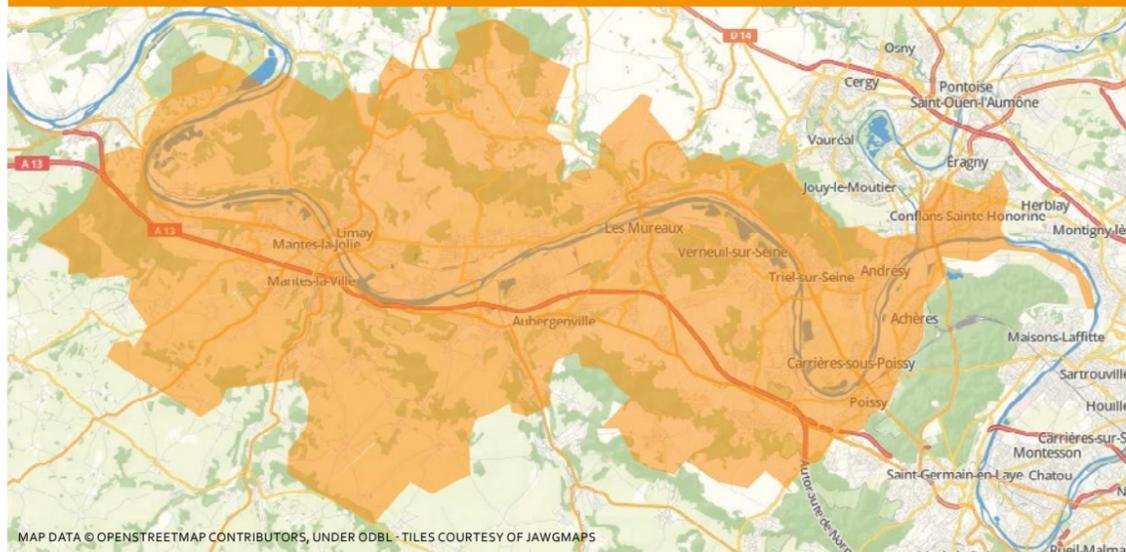
Les solutions de La Gazette en Yvelines n°266 du 15 septembre 2021 :

7	1	6	9	5	2	3	8	4
5	8	3	7	6	4	1	9	2
9	2	4	8	1	3	5	6	7
8	4	2	6	9	5	7	3	1
6	3	7	2	4	1	8	5	9
1	9	5	3	8	7	2	4	6
2	5	9	1	3	6	4	7	8
4	7	8	5	2	9	6	1	3
3	6	1	4	7	8	9	2	5

9	2	1	3	6	5	8	7	4
4	8	3	1	2	7	6	9	5
6	5	7	8	9	4	3	2	1
5	3	9	2	4	6	1	8	7
1	7	2	5	8	3	9	4	6
8	4	6	9	7	1	2	5	3
7	9	4	6	1	2	5	3	8
3	6	8	4	5	9	7	1	2
2	1	5	7	3	8	4	6	9

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ Directeur de la publication, éditeur : Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Rédactrice en chef, actualités : Lucile Giroussens - lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr ■ Actualités, faits divers : Kevin Lelong - kevin.lelong@lagazette-yvelines.fr ■ Actualités, culture, sport : Céline Crespin - celine.crespin@lagazette-yvelines.fr ■ Publicité : Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Mise en page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 9-2021 - 60 000 exemplaires
Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville



Sky Garden - Edouard François - Asnières sur Seine (92)



Campus Mines ParisTech - Celnikier & Grabli - Versailles ZAC Satory Ouest(78)

IMMOBILIER
D'ENTREPRISE
EQUIPEMENTS
PUBLICS
SANTÉ
HABITAT
RÉHABILITATION
SOCIALE
INDUSTRIE

226 Avenue du Maréchal Foch
78130 Les Mureaux
www.gcc-groupe.com

L'ETI
DE *pr*ÉFÉRENCE



GCC